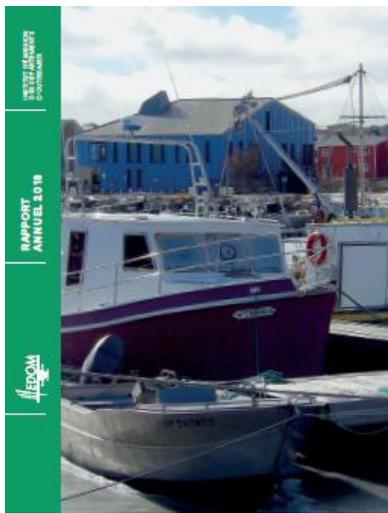


Communiqué de presse

Paris, le 3 mai 2019

Publication du rapport annuel de l'IEDOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), banque centrale des départements et collectivités d'outre-mer, présente les [faits saillants de son activité en 2018](#).



En 2018, les performances économiques des départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) ont été contrastées.

L'Indicateur du Climat des Affaires affiche des évolutions divergentes selon les géographies. Dans l'océan Indien, l'ICA a été bien orienté durant la majeure partie de l'année tandis que dans le bassin Antilles-Guyane, l'ICA se révèle fluctuant d'un trimestre à l'autre, autour de sa moyenne de long terme.

Par ailleurs, comme l'année précédente, les prix ont légèrement progressé dans l'ensemble des DCOM (+1,2 % en moyenne) sur l'année 2018. Ils demeurent principalement tirés à la hausse par le poste énergétique.

Après le rebond du nombre de demandeurs d'emploi en 2017, lié au retour dans cette catégorie d'une partie des bénéficiaires du plan national de formations, les marchés du travail ultramarins affichent certains signes d'amélioration en 2018.

Enfin, concernant les évolutions de l'activité bancaire, à fin 2018, l'encours des crédits consentis dans l'Outre-mer s'élève à près de 64,2 milliards d'euros, en hausse de 4,5 % sur l'année. La qualité des portefeuilles de prêts des banques locales de l'outre-mer continue quant-à elle de s'améliorer, tandis que l'on constate une hausse de l'encours de dépôts dans quasiment l'ensemble des géographies ultramarines.

Pour l'IEDOM, l'année 2018 a été l'occasion d'étudier le potentiel de développement des géographies ultramarines dans les secteurs de l'Economie verte. Si le cœur de l'économie verte englobe toutes les activités ayant pour finalité la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, les principaux enjeux stratégiques dans les Outre-mer se concentrent sur trois secteurs : la gestion de l'eau potable et l'assainissement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et enfin la gestion des déchets.

Cette année, l'IEDOM a par ailleurs continué d'exercer ses **missions de Banque centrale** et a conforté son rôle d'**accompagnement des très petites entreprises (TPE)** et d'**éducation financière du grand public**, toujours en faveur du développement économique des territoires ultramarins.

Pour lire :

- [Le rapport annuel de l'IEDOM](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr